



PROCÈS-VERBAL N° 09

REUNION DU 14/08/2018

**Présents :** Roselyne LAULAGNET , Robert ASTIER, Thomas FUSTIER, Philippe AUBERT, Salim BOUZIANE, Flavie CHANAS, Claude BRESSON

INFORMATIONS AUX CLUBS U 17, U 19

**Modifications de jours des matchs**

Toutes les demandes de modifications pour jouer le samedi au lieu du dimanche doivent être validées par les clubs **12 jours avant la date du match.**

Toute demande qui ne précise pas **l'horaire du match** ne peut pas être homologuée par la Commission des Jeunes.

**Courrier**

Pour être pris en compte toute correspondance et toute demande devront être formulées par votre adresse mail officielle ([xxxxxxx@lrafoot.org](mailto:xxxxxxx@lrafoot.org))

TOURNOIS

Responsable : Robert ASTIER- Port : 06.78.52.42.59

Port : 06.78.52.42.59

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

ENTENTES

Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Les demandes d'entente doivent être faites avant le début des championnats.

Le premier nommé gère l'entente.

**U 17 :**

CHABEUIL – BBRM - ALIXAN

**U 15 :**

GENISSIEUX – JS SAINT PAUL LES ROMANS

CHABEUIL – MONTVENDRE – BEAUMONTELEGER

CHABRILLAN – EURRE – ALLEX

BBRM - ALIXAN

**U 13 :**

EURRE- ALLEX – CHABRILLAN

ALIXAN – BBRM

**U 11 :**

SAINT UZE – SAINT BARTHELEMY DE VALS  
CHABRILLAN- EURRE – ALLEX

**U 9 :**

SAINT BARTHELEMY DE VALS – SAINT UZE  
EURRE – ALLEX – CHABRILLAN

**U 7 :**

SAINT BARTHELEMY DE VALS – SAINT UZE  
ALLEX- EURRE - CHABRILLAN

**CATEGORIE U 9 et U 7****Responsable :**

Thomas FUSTIER - Port : 06.60.27.23.81

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Les poules U 7 et U 9 seront disponibles sur le site en fin de semaine

**CATEGORIE U11****Responsable :**

Philippe Aubert – Port : 06 80 92 81 87

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

**Courrier reçu:** FC ALIXAN, US ANCONE, ES BOULIEU LES ANNONAY, OL CENTRE ARDECHE, US CLONAS 2 VALLONS, AS CORNAS, FC DIOIS, AS GENISSIEUX, FC GOUBETOIS, FC HERMITAGE, LABLACHERE IND, EA MONTVENDRE, PONT LA ROCHE US, PORTES VAL FC, FC SAUZET, FC SERRIERES, ST DONAT AS, AS ST-UZE.

**Calendrier:**

La journée du 11 Mai 2019 est reportée au 18 Mai 2019.

*Pour rappel, les dates des plateaux sont des dates officielles de compétition. Les absences sont considérées au titre des forfaits journées et amendées comme telles.*

Les calendriers sont en ligne en rubrique Documents/Documents/Documents Compétitions.  
Ces nouveaux calendriers portent les modifications enregistrées sur l'ensemble des PV.

Les modifications portent donc sur les poules suivantes :

- Promotion: Poule C, D et E.
- Espoirs: Poules E, J.
- Bourgeons : Poules A, B, C, E, F, G, H, I, J, K, L, M, O, et Q.

Les clubs sont priés de prendre note des modifications suivantes :

Promotion :

Poule C : Exempt 97 remplace FC ALIXAN 1.

Poule D : RHONE VALLEES FC 1 remplace Exempt 2.

Poule E : BERG HELVIE 1 remplace Exempt 3.

Espoirs :

Poule E : Exempt 99 remplace PONT LA ROCHE US 2.

Poule J : PIERRELATTE 3 remplace Exempt 7.

Bourgeois :

Poule A : ES BOULIEU 2 remplace ES NORD DROME 2 ;

Poule B : AS ST UZE 1 remplace AS ST UZE 2 ; US CLONAS 2 VALLONS 2 remplace Exempt 9.

Poule C : Exempt 98 remplace AS ST UZE 1 ; ES NORD DROME 2 remplace ES BOULIEU ANNONAY 2

Poule E : PONT LA ROCHE US 2 remplace Exempt 14 ; AS CORNAS 3 remplace Exempt 15.

Poule F : Exempt 96 remplace AS CORNAS 2 ; AS CORNAS 2 remplace Exempt 16.

Poule G : FC HERMITAGE 3 remplace Exempt 17 ; ST DONAT AS 4 remplace Exempt 18.

Poule H : PORTES VAL FC 4 remplace Exempt 19 ; CHATUZANGE GBT 3 remplace Exempt 20.

Poule I : EYRIEUX EMBROYE FEM remplace EYRIEUX EMBROYE 4. RHONE VALLEES FC 2 remplace Exempt 21 ; EA MONTVENDRE remplace Exempt 22.

Poule J : FC DIOIS remplace Exempt 24 ; FC ALIXAN remplace Exempt 23.

Poule K : CENTRE ARDECHE 3 remplace Exempt 25.

Poule L : CENTRE ARDECHE 2 remplace Exempt 26 ; Exempt 95 remplace ANCONE US 3.

Poule M : FC SAUZET 1 remplace Exempt 28.

Poule O : Exempt 94 remplace PIERRELATTE 3.

Poule Q : BERG HELVIE 1 remplace BERG HELVIE 2 ; LABLACHERE IND 2 remplace Exempt 37.

L'horaire officiel des plateaux est samedi 14h00. Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin. Dans ce cas le club organisateur devra recueillir obligatoirement l'accord de tous les clubs participants.

**Feuille de matchs : Les feuilles de plateau seront scannées sous format .pdf, par le club recevant et envoyées au district à l'adresse suivante : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)**

Pour permettre le suivi de l'activité, le retour des feuilles de matchs vers le District est un impératif après le déroulement des plateaux et dans les meilleurs délais. La commission des jeunes doit également être informée du non déroulement d'un plateau par l'expédition de ce document argumenté.

**Chaque feuille de match fera l'objet d'un message spécifique. Les clubs sont priés d'indiquer dans l'objet du message la catégorie et le niveau de pratique concernés. Il est demandé aux clubs de ne pas faire un message unique multi-catégories.**

**RAPPEL IMPORTANT : Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s. Le contrôle des feuilles de match entraînera l'application des dispositions administratives en cas de défaillance.**

**Prochain Rendez-vous U11 :**

- Samedi 22 Septembre 2018, 1ers Plateaux.

## CATEGORIE U13

### Responsables :

Salim BOUZIANE - Port : 07.60.48.77.32

Thomas FUSTIER- Port : 06.60.27.23.81

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### Informations sur le championnat

#### Important

Les calendriers des poules de brassage sont disponibles sur le site dans la rubrique documents et **sont définitives.**

*Lorsque le recevant est l'exempt, c'est le visiteur 1 qui reçoit.*

***La Commission des Jeunes a pris la décision de n'accepter aucune modification de changement de niveaux.***

***Seuls 1 retrait et 4 nouvelles inscriptions en 1<sup>ère</sup> division ont été effectués.***

***A dater de ce jour toutes les nouvelles inscriptions seront intégrées en D 6 après les 4 journées de brassage.***

La feuille de match est disponible dans la rubrique documents

Elle doit être envoyée à la Commission des Jeunes

[competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)) dans les 48h par le club recevant.

#### Dates des 4 journées de brassage :

Samedi 22 septembre

Samedi 29 septembre

Samedi 06 octobre

Samedi 13 octobre

Après les 4 journées de brassage les équipes seront réparties en 6 niveaux

**D 1** : 3 poules de 8 équipes

**D 2** : 4 poules de 8 équipes

2 équipes de Promotion d'excellence seront intégrées en D 2

**D 3** : 4 poules de 8 équipes

**D 4** : 5 poules de 8 équipes

6 équipes de 1<sup>ère</sup> division seront intégrées en D 4

**D 5** : 5 poules de 8 équipes

**D 6** : 5 poules ou plus en fonction du nombre de nouvelles inscriptions

## CATEGORIE U15

### Responsable

Flavie CHANAS – 06.21.43.38.99

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

La FMI est obligatoire pour tout le foot à 11 dès la première journée

## **Modifications de calendriers**

### D 3

*Poule B*

Retrait de BEAUMONTELEGER

### CATEGORIE U15 FEMININES à 8

#### Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Temps de jeu : 2x35mn ; ballon taille 4 ; horaire officiel samedi 15h30

## **Modifications de calendriers**

*Poule B ;*

NORD DROME remplace FC VIVIERS

### CATEGORIE U18 FEMININES à 8

#### Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Temps de jeu 2x40mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel samedi15h30

### CATEGORIE U17

#### Responsable :

Claude BRESSON - Port : 06.70.03.20.57

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

La FMI est obligatoire pour tous les niveaux dès la première journée

### D 4

Les poules définitives sont disponibles sur le site

1 ère journée le 22/09/18

### CATEGORIE U19

#### Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

## **Modifications de calendriers**

D1 Forfait général de CRUAS

*Les calendriers D2 sont disponibles sur le site rubrique championnat*

Tous les clubs qui souhaitent modifier le jour ou l'horaire de leur rencontre doivent obligatoirement le faire par footclubs.

La validation des demandes doit être faites 12 jours avant la date prévue du match.

Attention : Toutes les demandes doivent obligatoirement comporter l'horaire du match pour être homologuées.

## FUTSAL

### Responsable :

Philippe Aubert – Port : 06 80 92 81 87

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.**

### **Engagements équipes :**

Afin de préparer les premières journées des compétitions futsal. Les clubs sont priés d'engager les équipes U13, U15, U17 pour le 30/09/2018 dernier délai.

### Situation au 16/09/2018 :

U13 : 55 Inscrits pour max =72

U15 : 28 Inscrits pour max = 36

U17 : 20 Inscrits pour max = 36

Telles que figurant au calendrier général des jeunes, les premières journées sont prévues :

-Les 27 ou 28 Octobre 2018 pour les U15 et U17.

-Les 03 ou 04 Novembre 2018 pour la catégorie U13,

NB : La date du 01 Novembre 2018 pourra être utilisée pour chacune des catégories en fonction des disponibilités des installations.